

La foire d'Onnens

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de faits qui prouvent que les superstitions ont encore chez nous de profondes racines, qui ne disparaîtront, comme l'a très bien dit le conférencier, qu'au fur et à mesure que l'instruction pénétrera dans les masses.

Voici donc ce qui nous est resté du morceau en langage populaire vaudois, déclamé par M. Cérésolle. L'aventure est racontée par un de nos paysans à son ami Davi ! ; elle a pour titre :

LE REVENANT DU CIMETIÈRE.

« Quand j'y pense, David, j'en ai encore la grullette... On était par la cuisine en attendant d'aller se réduire. Je fumais ma pipe à n'un coin... la servante était allée chercher encore un seillon à la fontaine... enfin quoi c'était le moment d'aller se réduire. Voilà que bon, la Julie arrive tout épouaillée : « Viens voir... viens voir... on aperçoit!... Eh le bon Dieu nous aide! »

— Quoi? que je lui dis.

— Un homme qui rebouille les morts dans le cimetière!!!

— Es-tu folle?

Tout de même je sors... m'enlève si je ne vois pas dans le cimetière un grand gaillard qui levait les bras en haut, qui les baissait en bas et qui faisait un commerce d'enfer! Ça me donne un moment la peau de poule; mais je dis à la Julie : Cache-toi seulement dernier la fontaine et laisse-moi faire. On ne voyait pas une goutte; je prends un caillou, je fais deux ou trois pas à croupeton le long du cimetière, je me lève, et rau!...

Bon, je crois que mon gaillard est éterti,... sa metzance!... je le revois qui foutimassait dans le cimetière... Je me dis est-ce un revenant ou un allemand?... Attends-te voir; tu as bientôt ton affaire... J'empoigne une palanche, quand je sens la Julie qui me trivougne par mon mouleton :

— Ne t'approche pas, malheureux, tu vas attraper un sort!...

— Laisse-moi tranquille, que je lui fais; suis-je un municipal ou une Jeannette! Je me ganguille sur un tas de pierres, je grimpe sur le mur et rau!... Une ramenée du tonnerre!...

Voilà que bon, le pied me manque, je dégringole parmi les pierres et me ribe le nez dans les ourties... pense te voir!... Eh! mon pauvre David, sais-tu ce que c'était? c'était tout bonnement l'ombre de notre ministre, qui était dans sa chambre, à la cure, et qui raclait son violon!... » L. M.

Sami et l'apprenti apotiquière.

Sami à la Saunire étai la maiti pàysan et la maiti chôqui. Sè tegnâi duè tchivèrs, cauquiès fayès et on part dè dzenelhiès, sein comptâ lo caïon. L'avâi on courti, on pliantâdzo et l'amodiyivè duè totsès dè la coumouna : iena po vouâgni et l'autra, que n'étâi pas dérontiâ, po avâi dâo recôo po sè cabrés. Y'avâi âo bas dè son pliantâdzo dâi bossons dè chaudze et dè vernès avoué quiet fasâi dâi bourtins po sè mutons. Aotrè l'hivai,

fasâi dâi chôquès, pas po veindrè, mâ po lè pratiqùès que lâi apportâvon dâi vilhès eimpègnès âo bin dâi mandzès dè bottès, quand volliâvon mettrè lè canons dedein. Quand bin n'avâi pas einveintâ lè pierrès à fusi, fasâi tot parâi son petit commerce et niâvè adràî bin lè dou bets.

On dzo que l'étâi z'u pè Lozena po atsetâ dâi z'utis que l'avâi fauta, passè dévânt 'na mâison iô restâvè n'apotiquière. Y'avâi su la fenêtra, drâi derrâi lè carreaux, 'na granta cage qu'étâi rionda à n'on bet, qu'on arâi djurâ on rebatté, et deïn cl'espèce dè rebatté tot ein fi d'artsau et tot bornu, y'avâi on galé petit étiaïru, on vierdzat se vo voliâi, que verivè, verivè que dedein, qu'on arâi de l'épenetta d'on brego. Mon Sami, que vouâitivè ceïn, risâi tot solet et poiypè pas s'émaginâ que ceïn irè. N'est pas on osé, que desâi, du que l'â dâi mans po ceïn féré verî et dâi z'orolhiès, que dâo diablio ceïn pâo-to bin étrè?... Adon l'arrêté cauquon que passâvè deïn la tserrâire et lâi fâ :

— Dîtès-vâi l'ami, qu'est-te çosse que ce'afféré que dzevaté que dedein ?

— Oh, ça ? que repond l'autro qu'étâi on farceu et on dzanlhâo, c'est un apprenti pharmacien qui tourne pour faire des pilules.

— Câisi vo ?

— Oui certainement.

— Tè râodzâi-te pas !

Et Sami s'eïn va tot ébâyi....

Trâi z'ans après, retornè à Lozena et repassè dévânt l'apotiquière. La cage lâi étâi pequa, mâ ye vâi deïn la boutequa on valottet qu'avâi la tignasse rodze et que servessâi dâi remido à cliâo que sè volliâvon potringâ. Sami sè branquè dévânt la porta et vouâitivè cé coo dâi pî à la téta. L'autro que ve qu'on lo guegnivè, fut eimbêtâ, et coumeint l'étâi on fier-bocon lâi fâ :

— Dites donc malhonnête que vous êtes, suis-je donc une bête féroce, que vous me regardez ainsi ?

— Oh que na m'n'ami, mâ tè recognâisso prâo quand te verivè lo rebatté su la fenêtra. Es-tou adé asse dégourdi qu'adon ?

Lo gaillâ, furieux, reclliouse la porta et Sami s'eïn allâ ein faseint : Ne vâo pas que sâi de ; deïn ti lè cas l'est rudo venu gros.

La foire d'Onnens.

Onnens n'a qu'une foire, qui est d'autant plus renommée qu'elle est la première de l'année, dans cette partie du canton. Elle a lieu le troisième samedi de février. C'est un événement, une vraie fête, qui met en liesse toute la population de l'endroit.

Dès le vendredi, de bonne heure, les ménagères sont à la besogne pour préparer le *tire-bas*. L'une apprête les gâteaux, l'autre met le jambon à la marmite, tandis que le fer à gaufrés rôtit la pâte sucrée dans sa gueule brûlante et que le beignet chante dans le beurre fondu.

D'abondantes provisions de bouche s'accumu-

lent dans le garde-manger et s'étalent sur les meubles ou la fenêtre de la *chambre derrière* ; rien n'a été épargné pour recevoir à la table de fête parents, amis et invités. Le travail terminé, toutes les conversations du soir sont aux joies, aux réjouissances du lendemain.

Le samedi, dès l'aube, arrivent de tous côtés les paysans de la contrée, une corde à la main, avec une vache, un cheval ou une chèvre au bout. Le marché au bétail s'anime, les vaches beuglent, les chevaux frappent le pavé et les chèvres, qui ne pensent qu'au mal, inclinent malicieusement leurs cornes vers les passants, et, par de petits bêlements saccadés, se livrent à un bavardage incompris, il est vrai, mais parfaitement incontestable.

Des marchés se traitent et se bouclent sur place par de bruyants atouchements de mains ; les marchands ambulants vont et viennent et de leur voix de foire vantent la marchandise, poussant des coudes à droite et à gauche. Tout crie, tout se remue, le brouhaha est complet, Onnens est à l'apogée de sa gloire.

Après les marchés et les transactions du samedi, une soirée dansante a lieu à la pinte Rognon, au son de l'armonicat. Les gens mariés y sont admis et s'y mêlent à la folle jeunesse. C'est une vraie partie de famille.

Le lendemain, l'aspect change ; la jeunesse seule règne à Onnens. Les garçons endimanchés se réunissent à la pinte Rognon, tandis que les jeunes filles en robes blanches, se groupent chez une amie, à l'autre extrémité du village, en attendant que leurs cavaliers viennent les convier aux délassements de la valse ou de la mazurka.

En effet, quelques instants après, une musique de cuivre se fait entendre, et l'on voit se diriger vers la salle de bal la joyeuse colonne, composée de couples provisoirement assortis, car c'est seulement après les quatre premières danses que les affinités se dessinent, que le cavalier fait choix de la danseuse auquel il tiendra fidélité jusqu'au bout. Vers le soir, celle-ci le prend gracieusement par le bras et l'invite à goûter chez ses parents, où la table est surchargée de gelée aux groseilles, de gâteaux, de jambons enrubannés, de pyramides de gauffres et de beignets. C'est un de ces gâlas pour lesquels *on met tout par les écuelles*, comme on dit à la campagne.

Le lendemain, lundi, un autre divertissement succède, la *mascarade des saucisses*. Les jeunes gens s'atiffent des costumes les plus bizarres et vont rançonner dans le village des saucisses destinées à être mangées en commun dans l'après-midi. Les dons reçus sont tous recueillis dans une brante portée par un homme qui suit le cortège. Puis, toute la provision est jetée dans une immense marmite et le repas le plus comique s'en suit, car de nombreuses surprises y provoquent une étourdissante gaité. Il n'est pas rare d'y voir la fourchette et le couteau s'obstiner à couper une saucisse remplie de bouts de ficelle ou de bandes de toile, préparée

plusieurs mois à l'avance par quelques farceurs qui restent complètement inconnus, puisque les produits de cette singulière collecte ont été jetés pêle-mêle au fond de la brante.

Le soir, une dernière partie de bal termine la foire d'Onnens.

L. M.



SABINE

(Fin.)

A peine il y était enfermé qu'il fit coucher son rival sur son propre lit et examina s'il n'était point passé de vie à trépas.

On ne saurait exprimer avec quelle joie féroce il reconnut que le cœur du blessé battait encore. Aussitôt un habile médecin fut mandé, qui ne le quitta point et, par ses soins et médicaments, l'achemina par une prompte guérison. Alors Archambaud écrivit à Sabine que son fiancé était de ce monde et bien traité dans son domaine, mais que si, avant deux jours, elle ne l'était venue rejoindre, il le ferait occir comme une bête venimeuse.

La brutalité de cette menace terrifia la pauvre enfant à ce point qu'elle ne sut rien répondre. Mais le vindicatif amoureux n'était pas homme à s'arrêter en chemin ; il expédia une seconde lettre à la fille de Bottas pour lui apprendre que Michel venait d'être enfermé dans un cachot où il attendait la mort qu'elle-même avait ordonnée.

Il n'y avait plus à reculer ; Sabine répandit des larmes amères, et s'étant mise sous la protection de tous les saints du paradis, elle se dirigea vers le château d'Archambaud où celui-ci l'accueillit, non en victime mais en souveraine, la conjurant de considérer comme siens tous ses valets et d'user de ses trésors ou richesses comme s'ils lui appartenaient. Mais la jeune fille n'accepta aucun présent, et à toutes ces instances elle répondit que le seul bien dont elle formait le souhait, était la liberté du captif, et qu'elle s'en remettait à la justice de son seigneur pour la lui accorder. Le comte protesta de sa bonne volonté, mais il objecta que, de son côté, elle devait se prêter à un mariage qui seul pouvait lui assurer le pardon. Ce qu'entendant Sabine, elle se mit à sangloter et à supplier Archambaud de renoncer à un projet détestable, tant à cause des lois et ordonnances de noblesse que parce qu'elle-même ne pouvait disposer d'un cœur qui, devant Dieu, appartenait à un autre. Vainement le jeune comte implora et menaça. A chacun de ses arguments, la fille de Bottas opposait des torrents de larmes sans vouloir donner, contre sa conscience, un mot d'espoir ou une menteuse promesse.

Alors Archambaud sentit gronder en lui les fureurs de la jalousie et, le même soir, il vint annoncer à la pauvre Sabine que l'heure de l'expiation était arrivée.

« Par ainsi, dit-il en terminant sa harangue, la nuit prochaine est la dernière dont vous pouvez disposer pour mûrement réfléchir. Demain, au matin, seront allumés les cierges de la chapelle où nous devons aller ensemble, comme aussi sera prête la corde qui, haut et court, pendra Michel de la Chêze en cas de rébellion de votre fait. Sur ce, la belle, songez à votre choix et que Dieu vous inspire une résolution salutaire. » Après ces ironiques paroles, le comte sortit brusquement.

La fille de Bottas, demeurée seule, se tordit les bras de désespoir et, s'étant jetée à genoux, elle conjura le ciel de lui venir en aide, ne sachant pour sa part à quoi se résoudre.

Il y avait six longues heures que Sabine était en dévotionnaires oraisons, quand des bruits d'armes et des cris de bataille vinrent lui apprendre que le château était envahi.

Nous avons rapporté, en effet, les conseils et menaces du prince de Talleyrand et nous avons dit qu'Archambaud était demeuré sourd aux uns et aux autres. Comme, loin d'obéir aux ordres de la cour, il s'était rendu coupable de